

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Veuve Clicquot (Suisse) SA, Vernier***
2. *Nom et siège de la société anonyme reprenante: Moët Hennessy (Suisse) SA, Vernier*
3. *Décision par: l'assemblée générale extraordinaire*
4. *Date de la décision: 19.07.2002*
5. *Echéance de préavis des créances: **10.12.2004***
6. *Adresse pour la déclaration des créances: Moët Hennessy (Suisse) SA, chemin des Coquelicots 16, 1214 Vernier*
7. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8. *Remarques: L'actif et le passif de la société Veuve Clicquot (Suisse) SA ont été repris par Moët Hennessy (Suisse) SA conformément au contrat de fusion du 16 juillet 2002 basé sur un bilan au 31 décembre 2001. La société Veuve Clicquot (Suisse) SA est dissoute. La société reprenante attire expressément l'attention des créanciers sur la possibilité de la confusion des biens des deux sociétés après l'expiration d'un délai de trois mois à compter du troisième appel aux créanciers conformément à l'article 748 chiffre 6 CO en relation avec l'article 745CO.*

Etude de Me Eric Demierre, Notaire
1206 Genève

(02519978)